



Notes Académiques de l'Académie d'agriculture de France

Academic Notes of the French Academy of agriculture

ISSN 2966-702X, Elec ISSN 2967-2139

Authors

Chomel C, Gascuel C

Title of the work

Le vote « Rassemblement national » des agriculteurs et des électeurs des zones rurales : quelles analyses sociologiques pour chacun d'eux ? Quelles difficultés traduit-il ? / The "Rassemblement national" vote of farmers and rural voters: what sociological analysis? What difficulties does it reflect?

References

Year 2026, Volume 22, Number 1, 1, pp. 1-11.

Published online:

25 August 2026,

<https://www.academie-agriculture.fr/publications/notes-academiques/le-vote-rassemblement-national-des-agriculteurs-et-des-electeurs-des>

Licence

Le vote « Rassemblement national » des agriculteurs et des électeurs des zones rurales : quelles analyses sociologiques pour chacun d'eux ? Quelles difficultés traduit-il ? / The "Rassemblement national" vote of farmers and rural voters: what sociological analysis? What difficulties does it

reflect? © 2026 by Chantal Chomel, Chantal Gascuel is licensed under CC BY 4.0. To view a copy of this license, visit <https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>

Le vote « Rassemblement national » des agriculteurs et des électeurs des zones rurales : quelles analyses sociologiques pour chacun d'eux ? Quelles difficultés traduit-il ?

The “Rassemblement national” vote of farmers and rural voters: what sociological analysis? What difficulties does it reflect?

Chantal Chomel^{1*}, Chantal Gascuel²

1. Membre de l'Académie d'agriculture de France, vice-secrétaire
2. Membre de l'Académie d'agriculture de France, secrétaire perpétuelle

* Correspondance : chantal.chomel@gmail.com

Résumé

L'augmentation continue du vote « Rassemblement national » dans les zones rurales a été particulièrement soulignée par les médias lors des élections législatives de juin 2024. L'Académie d'agriculture de France, dans sa mission d'objectivation scientifique et de responsabilité sociétale, s'est interrogée sur ce vote rural, en soi et par comparaison au vote agricole, sur les analyses sociologiques susceptibles d'identifier des différences entre ces votes et les facteurs pouvant l'expliquer. À cette fin, elle a organisé, en interne à l'académie,

et afin de rendre la parole plus libre, un débat comprenant trois interventions de sociologues et une discussion avec les académiciens. Cet article d'opinion, qui n'engage que ses auteurs, résume les principales contributions, dont l'objectif est de mieux comprendre cette crise de démocratie et d'enrichir le débat sociétal.

Abstract

The continuous rise in support for the “Rassemblement national” in rural areas was

particularly highlighted by the media during the June 2024 legislative elections. The French Academy of Agriculture, in its mission of scientific objectivity and social responsibility, examined this rural vote, both in itself and in comparison, with the agricultural vote, focusing on sociological analyses that could identify differences between these votes and their explanatory factors. To this end, the Academy organised an internal debate within itself, encouraging open discussion, featuring three presentations by sociologists and a discussion with its members. This opinion paper, which reflects only the views of its authors, summarises the main contributions, aiming to better understand this crisis of democracy and enrich the societal debate.

Mots clés

Académie d'agriculture de France, agriculteurs, zones rurales, sociologie, vote

Keywords

French Academy of Agriculture, farmers, rural areas, sociology, vote

Introduction

En juin 2024, le bureau de l'Académie d'agriculture de France s'est inquiété, à l'approche des élections législatives, de la montée régulière du vote « Rassemblement national » (RN) dans les zones rurales. Il a considéré qu'il était de sa responsabilité de publier un avis du bureau (encadré) sur l'importance des processus démocratiques, comme il le fait désormais régulièrement sur des questions d'urgence. À la suite des résultats du vote de premier tour des élections, fin juin 2024, les cartes publiées ont montré une montée du vote RN en zone rurale, par opposition aux métropoles, qui a interrogé sur la contribution du vote agricole à ce vote rural. Le bureau de l'académie a alors

souhaité organiser un débat interne pour apporter des éléments de compréhension, notamment issus d'académiciens sociologues, afin de mettre ce sujet en débat au sein de l'académie. En effet, les académiciens sont souvent des acteurs locaux en position de rayonnement dans différentes structures des zones rurales (communes, coopératives et négoce, par exemple), et ils peuvent apporter, par leur expérience, une contribution à ce débat. Il s'agissait, pour le bureau de l'académie de s'inscrire dans une démarche de responsabilité sociétale, agissant en dialogue et en démocratie, et une démarche scientifique, s'appuyant sur des contributions de sociologues et les mettant en discussion dans un cercle académique large.

La littérature dans ce domaine est peu abondante et fait l'objet de débats et de controverses. Citons Gougou *et al.* (2022), Cagé et Piketty (2023), et la critique de Piketty par Coquard (Coquard, 2024), ou les apports de Granger *et al.* (2024) sur le soutien des communes rurales au RN et la nuance qu'apporte Bouba Olga (2024) dès lors que l'on prend en compte différents facteurs, comme le diplôme et le revenu. Le débat n'est donc pas fini, et cet article tente de partir de constats sociologiques pour dessiner des pistes de sortie d'un malaise du monde rural, d'un mécontentement hétérogène d'un monde agricole lui-même très divers.

Cet article résume les interventions de trois sociologues : la première sur les ruptures de la sociologie du monde agricole depuis 50 ans, la deuxième sur les mécontentements et le vote du monde rural, la troisième sur le même thème, cette fois centrée sur le monde agricole. Puis il donne quelques éléments apportés par les académiciens présents lors de ce débat, comme autant d'explications des mécontentements et de leviers pour y répondre. Cet article porte le souhait qu'institutionnellement, l'académie apporte sa contribution à ce débat.

Encadré. L'avis du bureau de l'Académie d'agriculture, à propos des élections législatives de 2024.

Le 24 juin 2025, à l'approche des élections législatives, l'Académie d'agriculture de France appelle à la vigilance quant au respect de valeurs essentielles en démocratie. Elle s'associe en cela au communiqué fait par l'Académie des sciences, notamment sur les points suivants qu'elle reprend à son compte :

Garantir l'accès de chaque citoyen à la connaissance scientifique.

La connaissance scientifique est une composante à part entière de la culture, à laquelle les citoyens doivent avoir accès par l'enseignement et par des médias libres. Au service de la société, elle permet d'évaluer l'ampleur des nombreux défis actuels (réchauffement climatique, préservation de la biodiversité, bon usage de l'intelligence artificielle, sécurité alimentaire ou encore santé humaine, comme le passé récent l'a démontré), d'y apporter des solutions et, ainsi, d'éclairer, de façon rationnelle, les choix des gouvernants.

Donner les moyens d'une formation scientifique de qualité dès le plus jeune âge.

Donner à toutes les citoyennes et tous les citoyens les moyens de s'approprier les principales avancées scientifiques, d'évaluer la validité des informations disponibles et, ainsi, de faire des choix éclairés est essentiel. C'est par un enseignement scientifique solide et dispensé dès l'école primaire que ces objectifs peuvent être atteints.

Assurer la libre circulation des scientifiques et des idées.

La recherche scientifique repose sur la richesse intellectuelle de ses acteurs, liée à leur diversité d'esprit et de cultures. Cela implique de garantir une libre circulation des étudiants, des chercheurs et des universitaires, sans tracasserie administrative, quels que soient leurs pays d'origine. Le repli sur soi, prôné par certains, nuirait gravement à la recherche scientifique, aux capacités de coopération internationale et donc aux capacités d'innovation, de transmission des savoirs et au rayonnement de notre pays.

L'Académie d'agriculture de France souligne par ailleurs l'importance du rôle des agriculteurs, la question de leurs revenus comme d'une reconnaissance de leurs métiers et de leurs rôles essentiels pour l'alimentation et la gestion des écosystèmes.

Construire une alliance forte entre agriculture et environnement est indispensable pour le climat, la biodiversité, et pour protéger les agriculteurs eux-mêmes qui sont les plus directement touchés par les désordres climatiques ou environnementaux. Une alimentation saine et durable pour l'ensemble de la population est une priorité pour la santé et pour la justice sociale. Ces enjeux concernent l'ensemble de la chaîne de valeurs, de la production à la consommation, en France et dans l'Union européenne. Les leviers sont pour partie dans les territoires, et impliquent les filières, les industries agricoles et alimentaires, les consommateurs. Ils sont fondés sur des diagnostics, des connaissances scientifiques et expertes, l'élaboration de solutions adaptées aux conditions locales et requièrent planification, formation, accompagnement et financement.

Alors que notre pays s'apprête à élire une nouvelle Assemblée nationale, le bureau de l'Académie d'agriculture de France en appelle à la vigilance des citoyens et des élus sur le respect de ces valeurs et principes, tels qu'ils fondent notre démocratie.

1. Les spécificités du vote rural et du vote agricole, ses évolutions, par Bertrand Hervieu

Se poser la question de la signification du vote RN en zone rurale est important : selon l'Insee (D'Allessandro *et al.*, 2021), qui définit désormais les territoires ruraux comme l'ensemble des communes peu denses ou très peu denses, 33 % de la population et 30 000 communes, soit 88 % du total des communes, sont concernées par l'appartenance au monde rural. Mais le vote rural et le vote agricole ne se superposent pas nécessairement. Le vote rural est-il déterminé spatialement, c'est-à-dire par le fait d'habiter en zone rurale, ou socialement, du fait d'une combinaison de critères sociologiques : niveau d'études, genre, type d'emplois notamment ?

Ces territoires ruraux portent 40 % de la croissance française et présentent un solde migratoire positif. Les agriculteurs y sont minoritaires, entre 13 % dans les espaces très peu denses et 2,2 % dans le périurbain rural. Il y a deux fois moins de cadres que dans les espaces urbains ; en revanche la proportion d'employés est similaire et on note un peu plus d'artisans. La population active la plus représentée est celle des ouvriers. Le vote agricole reste néanmoins un vote influent dans le vote rural. Il est bien documenté ; un colloque se tient tous les 15 ans sur le vote agricole (Platone, 1997).

On peut souligner trois grandes évolutions depuis 1945 (Hervieu, 2025). Jusqu'en 1955, il n'y a pas de différence entre le vote agricole et le vote général, et il y a donc une homogénéité de vote sur l'ensemble de la société. Le monde agricole se rallie en 1958 au général de Gaulle et à la V^e République : c'est le sens de l'allégeance de Debatisse, président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) à de Gaulle, puis à Chirac. Cependant le vote « gaullo-chiracien » est déstabilisé par le giscardisme dont le monde agricole se détourne, ce qui contribue à l'élection de Mitterrand en 1981. En 2002, lors de l'affrontement Le Pen-Chirac,

cette « digue » tient, et la Jeunesse agricole chrétienne (JAC) et les « cathos sociaux » y participent activement. En 2007, il y a quelques « fuites » à ce vote majoritaire, mais à partir de 2017, cette digue cède complètement.

La position devenue très minoritaire des agriculteurs dans la population active est un facteur de la radicalisation, ce qui contribue à l'augmentation du vote RN. Cependant les agriculteurs, plus que d'autres catégories de population, sont inscrits sur les listes électorales et votent, élément qui contribue à accroître l'influence de leur vote. Mayer (1992 ; 2010) a établi un calcul assez précis de celui-ci dans le vote global, en tenant compte du taux d'inscription sur les listes électorales et des liens familiaux que les agriculteurs ont. Mayer obtient un coefficient multiplicateur de l'influence de 3. Enfin la puissance des réseaux institutionnels, inégalée dans les autres corps sociaux, joue un rôle important : un agriculteur engagé participe à quatre ou cinq assemblées générales par an, qui constituent des lieux de construction d'opinion. Cent-quatre circonscriptions électorales ont au moins 5 % d'agriculteurs dans leurs listes électorales, mais l'influence des agriculteurs y est bien supérieure en prenant en compte le coefficient multiplicateur de 3 mentionné ci-dessus. Parmi elles, 50 sont considérées comme agricoles, c'est-à-dire comme une commune où le taux de population agricole est dominant.

2. Paysages politiques des espaces ruraux, par André Torre

2.1. La montée du vote d'extrême droite en zone rurale en France et en Europe, le lien au mouvement de mécontentement des « gilets jaunes »

Les élections européennes, puis législatives en 2024 ont montré une montée du vote

d'extrême droite, interprété comme la manifestation d'un mécontentement d'une manière générale. Cette tendance s'observe en France, mais également en Roumanie et en Italie notamment. Lors des dernières élections européennes, le RN est présent à un haut niveau dans toute la France. Aux élections législatives, il conserve son importance, mais, au second tour, les alliances et le front républicain en atténuent l'impact. Les régions Nord, Est et Sud sont les « bastions » du RN. Les votes d'extrême droite s'étendent par ailleurs à l'étranger : Brexit en 2016 (effectif en 2020) ; élection de Trump en 2016, puis en 2024 ; Bolsonaro au Brésil et Milei en Argentine. Ces votes sont généralement majoritaires dans les zones à la fois pauvres et rurales, ce qui n'est pas le cas des villes. Un double constat s'impose : il s'agit certes d'un vote de mécontentement, mais ses dimensions spatiales, notamment territoriales, sont des paramètres importants (Bourdin et Torre, 2023). Dans la littérature de sciences politiques, le vote extrême s'inscrit dans une « géographie du mécontentement », liée à des zones spécifiques. Il exprime un désenchantement à l'encontre du système et des institutions : Trump incarne ce positionnement « antisystème », que l'on retrouve également en Europe, en Hongrie, en Pologne ou en Roumanie. C'est aussi un vote de protestation, qui témoigne d'une forme d'expression du mécontentement et qui émane de lieux « qui ne comptent pas », souvent anti-européens et anti-immigrés. Il se caractérise par un appel systématique au « peuple », conçu comme un tout homogène, dépossédé de sa souveraineté et dédaigné des élites, elles-mêmes opposées aux « vrais gens, authentiques ». Le terme de « populisme », parfois employé pour décrire ces mouvements de mécontentement, peut refléter des idéologies sous-jacentes diverses : du « populisme » national (anti-immigrés) à un « populisme » dit social (habitants abandonnés ? inégalités sociales ?). Pour l'historien Marc Lazar (2025), le populisme est une constante de la vie politique française

depuis le 19^e siècle. Il le définit comme « *une forme plus ou moins élaborée d'idéologie opposant le peuple aux élites, une stratégie de rupture et un style disruptif par rapport au jeu politique classique, l'incitation d'une révolte socio-culturelle du bas vers le haut* ».

À l'élection présidentielle de 2017, le vote Le Pen se caractérise par une forte implantation dans les régions Nord-Est-Sud, zones qui ont connu une forte désindustrialisation, tandis que le vote Mélenchon est davantage présent dans le Sud-Ouest, territoire historiquement radical-socialiste, en Bretagne et dans les villes. Les votes de fort mécontentement (RN et La France insoumise, LFI), sont-ils émis par les mêmes personnes, sont-ils plutôt liés à des critères socio-économiques ou des critères spatiaux ? Un terrain d'observation intéressant porte sur l'analyse du vote des « gilets jaunes » (Bourdin et Torre, 2023). Dans la première hypothèse, les personnes qui se réclament des « gilets jaunes » présentent des caractéristiques semblables aux mouvements de très forts mécontentements (RN et LFI), alors que, dans la seconde, des caractéristiques territoriales de déclin ou de stagnation expliquent les votes pour ces partis, et les distinguent des gilets jaunes.

Le mouvement des gilets jaunes s'inscrit dans une histoire française complexe et mouvementée : sur le plan institutionnel, l'existence d'un mille-feuille de lieux de décisions (communes, intercommunalités, départements, métropoles, régions) et la réforme territoriale de 2015 (loi NOTRe) ont brouillé la lisibilité de la gouvernance territoriale. D'autre part des grandes manifestations se sont déroulées récemment dans des contextes différents : émeutes des banlieues (2005, 2023), gilets jaunes (2018), manifestations agricoles (2024) en France et en Europe.

La présence des gilets jaunes a été identifiée et caractérisée en observant le nombre de réunions locales pour une zone de 100 000 habitants. Des variables statistiquement

significatives y ont été retenues, comme l'âge et le niveau de diplômes, le niveau d'éducation, de revenu, le taux de chômage et la distance travail/domicile. L'hypothèse d'un vote des gilets jaunes proche des votes populistes ne se vérifie pas : les électeurs RN sont moins diplômés et plus pauvres, vivent dans des zones plus déshéritées, périurbaines et craignent davantage l'arrivée des immigrés. Ils sont impactés notablement par les conséquences de la désindustrialisation. Ils se sentent abandonnés par les élites. Par ailleurs, les électeurs de LFI vivent davantage en zone urbaine dense, ont un niveau d'éducation plus élevés et sont habitués, eux ou leurs enfants, à côtoyer des immigrés. Cependant leur position sociale n'est pas nécessairement en adéquation avec leur diplôme. Les gilets jaunes, eux, souvent plus âgés et appartenant à la classe moyenne, vivent en périphérie des villes et sont donc confrontés aux questions incontournables de déplacement : la dimension spatiale est ici importante. La thématique de l'éloignement des services publics et de la dégradation des territoires, liée notamment à la désindustrialisation, sont des points communs aux gilets jaunes comme aux électeurs RN, mais ne suffisent pas à les confondre. En effet si les dimensions spatiales sont essentielles chez les gilets jaunes, elles se combinent avec d'autres facteurs socio-économiques pour les électeurs RN.

De ces éléments, émerge l'évidence de la puissante dynamique des métropoles et la nécessité de revoir une gouvernance territoriale pour répondre au sentiment d'abandon des citoyens des zones rurales ou périurbaines. La question de la performance des services publics doit également trouver des réponses adéquates.

2.2. Le rôle des territoires, de leur développement et des interrelations dans la montée du vote RN

Une autre dimension du vote d'extrême droite concerne les questions de voisinage : « Dis-

moi qui est ton voisin et je te dirai pour qui tu votes » (Torre, 2024). Au-delà des éléments cités ci-dessus, et en s'appuyant sur le résultat de l'élection présidentielle de 2022, il semble que d'autres facteurs entrent en ligne de compte. Une hypothèse est que les habitants des communes ayant un niveau de revenu plus faible que ceux résidant dans les plus proches communes voisines ont davantage tendance à apporter leurs voix au RN (Fernandez Garcia *et al.*, 2025).

L'étude a été faite sur la base du revenu médian des habitants. On constate que si les habitants vivent dans une commune où les personnes ont un revenu plus élevé que dans les communes voisines, le vote Macron a été plus élevé. À l'inverse, dans une commune où le revenu médian est moins élevé que dans les communes voisines, le vote RN y a été plus important. Donc en sus de la dimension rural/urbain déjà mise en évidence, s'ajoute une dimension liée au revenu. Elle s'exprime aussi dans les régions ou villes riches : il existe des poches de pauvreté, qui alimentent un vote RN de mécontentement. Ces votes de mécontentement prospèrent davantage dans les zones où les alternatives pour un meilleur revenu sont restreintes, cette absence de perspective alimentant le sentiment d'être laissé pour compte. Pour autant, cela ne se superpose pas nécessairement aux zones rurales. Celles-ci peuvent être proches ou éloignées des villes et leurs votes seront en conséquence différents.

Une précision s'impose enfin concernant les zones rurales. Les zones rurales éloignées des villes cumulent des handicaps spécifiques : difficultés de transports, difficultés d'accès au financement des innovations, faible densité de population qui ne permet pas de générer des économies d'échelle. L'insuffisance de politiques de soutien et de développement accentue le sentiment d'abandon et alimente le vote de mécontentement. En revanche, les zones rurales proches des villes peuvent être relativement riches et ont des atouts à

exploiter dans le cadre de politiques de développement adaptée à ces configurations. Soixante-dix pour cent de la population vit dans les villes et métropoles, et prendre en compte les zones périphériques est indispensable.

3. Le vote agricole, par François Purseigle

Les résultats présentés, dont l'analyse a été pour partie publiée (Bono et Purseigle, 2024a, 2024b ; Bono *et al.*, 2025), sont issus d'une enquête *ad hoc* auprès de 1 434 chefs et cheffes d'exploitation interrogés entre le 8 avril et le 29 avril 2024. Celle-ci a pris la forme d'une consultation par courriel conçue par Bono et Purseigle, et mise en œuvre en collaboration avec le groupe Réussir. Les résultats sont corrigés à partir du recensement de la population, en ne gardant que les exploitants agricoles, et analysés en fonction de l'âge, du sexe et de la région du répondant. À l'issue de cette correction, l'échantillon étudié porte sur 1 258 agriculteurs (Bono et Purseigle, 2024c). Cette enquête a été rendue nécessaire en raison notamment du trop faible nombre d'agriculteurs dans la plupart des sondages d'opinion. Elle s'inscrit dans une réflexion plus large, menée dans la co-écriture d'un documentaire audio-visuel réalisé par Bergeon (2025) et la rédaction d'articles sur la colère agricole (Bono et Purseigle, 2024a ; 2024b). La majorité des répondants sont des céréaliers et des exploitants en polyculture-élevage. Leurs revenus sont plus faibles que ceux des ruraux et des citadins. Trente pour cent d'entre eux sont syndiqués à la FNSEA, 6 % aux JA, 18 % à la Coordination rurale, 15 % à la Confédération paysanne, et 30 % ne sont pas syndiqués ; l'âge médian des répondants est de 51 ans ; 39,5 % ont participé à des manifestations et 43 % les soutiennent, ce qui, au total, apparaît comme très majoritaire. L'enquête montre que l'électorat agricole, toujours repérable dans la société, est de plus en plus bigarré en son sein. Loin des clichés, cette enquête confirme un renforcement

notable de certains écarts de cet électorat agricole, dans ses attitudes politiques, dans son regard sur l'Europe et la Politique agricole commune, ou dans la perception de la crise agricole que les agricultrices et agriculteurs traversent. Ce travail témoigne notamment que ce n'est pas parce qu'ils se distinguent des autres électeurs que les agricultrices et les agriculteurs constituent un électorat homogène. Il souligne les singularités d'une « tripartition » de l'électorat agricole français. Cette tripartition est issue du croisement de variables socio-économiques (âge, genre, taille de l'exploitation, etc.) et de variables politiques (intentions de votes, proximités partisans et syndicales, etc.) recueillies lors de cette enquête. Il distingue trois polarités idéologiques qui peuvent s'apparenter aux catégories proposées par Gougou *et al.* (2022) : un pôle « Écologistes-socio-altermondialistes », un pôle « Libéraux pro-européens et conservateurs floués », un pôle « Conservateurs identitaires et agrariens ». Cette tripartition est révélatrice d'une forme de banalisation des comportements politiques agricoles, mais, également, du maintien de leurs singularités (Bono et Purseigle, 2024b), selon une polarité « Écologistes socio-altermondialiste » moins affirmée que dans le reste de la société, une tentation notable mais une adhésion relativement moindre aux partis d'extrême droite que dans le reste de la population française, un relatif maintien des positions de la droite républicaine et du centre, un isolat électoral encore repérable malgré une certaine banalisation. En 2022, lors de l'élection présidentielle, les auteurs de l'enquête estiment que 35 % des votes sont allés à Le Pen, tandis que Macron a récolté 65 % des voix agricoles. Lors des élections européennes, la participation du monde agricole a été de 65 % contre 45 % de participation dans le reste de l'électorat. On estime que 26 % des agriculteurs ont apporté leurs voix à Bardella contre 35 % dans le monde rural. À gauche, les voix se portent davantage sur Europe Écologie les Verts

(EELV) que sur le PS.

Ces votes apparaissent liés à l'âge : les moins de 40 ans votent davantage pour Bardella, tandis que les plus âgés votent LR, ou Renaissance, ou PS. Le mode de production est aussi un facteur d'influence du vote : les agriculteurs en bio votent à 25 % pour EELV et, peut-être de façon contre intuitive, à 18 % pour Bardella. Au sein des agriculteurs de la Coordination rurale, 62 % votent pour l'extrême droite, dont 47 % pour le RN. Les membres de la Confédération paysanne votent globalement à gauche, et se répartissent entre le PS, EELV et LFI. Enfin les adhérents de la FNSEA votent plutôt LR et Renaissance.

Alors que, dans le reste du corps électoral, les déterminants catégoriels des votes sont de plus en plus difficiles à identifier, cela apparaît moins vrai chez les agricultrices et agriculteurs. Leurs attitudes et intentions de vote varient notamment avec leurs niveaux de revenus, leurs âges et, encore, leur proximité à certaines organisations syndicales. Une analyse typologique a permis d'identifier quatre types d'électeurs agricoles constitutifs de ces trois polarités : le profil A représente 17,8 % des individus identifiés comme des « écologistes socio-altermondialistes » ; le profil B représente 21,6 % des individus, identifiés comme des « conservateurs identitaires et agrariens » ; le profil C représente 30,1 % des individus, identifiés comme des « conservateurs floués » ; le profil D représente 30,3 % des individus, identifiés comme des « libéraux pro-européens ». Deux profils d'agriculteurs s'opposent donc assez nettement, ceux ayant un tropisme de gauche (type A) et ceux ayant un tropisme de droite (B, C, D). Parmi ces derniers, les profils C et D (droite républicaine et centrale) s'opposent au profil B (extrême droite).

Parmi les agriculteurs interrogés, un sentiment de colère émane du monde agricole, engendré par un rejet des normes et contraintes administratives perçues comme envahissantes, la perception d'un système injuste et un sentiment d'abandon, la revendication d'une

meilleure et d'une plus grande justice de la rémunération.

Le constat d'incohérences entre des injonctions contradictoires de certaines normes nourrit le ressentiment. Chez certaines personnes interrogées, on note l'expression d'un sentiment d'abandon par les institutions supposées être au service de l'agriculture et de son accompagnement (chambres d'agriculture, coopératives, services de développement, recherche). Des attentes de conseil, d'aide au développement, d'ingénierie restent sans réponse, notamment pour les jeunes. La notion de « juste rémunération » est corrélée à une comparaison avec ses voisins : « Quand je me compare, je me sens moins bien doté et moins bien considéré. »

On peut considérer ce mouvement de colère comme un mouvement de petits patrons qui se sentent déclassés quand ils se comparent aux autres petits patrons en zone rurale, et ceci est encore plus vrai chez les plus jeunes. Il y a un divorce entre les trois blocs – les adhérents de la Confédération paysanne n'utilisent pas les mêmes mots que le reste du monde agricole, ce qui est aussi la manifestation d'un monde qui ne se retrouve pas dans cette « agriculture sans agriculteurs » et refuse d'admettre cette évolution, le reflet d'un monde qui se voit mourir et ne veut pas mourir. C'est l'expression d'une crise d'un monde agricole qui pourrait se construire sans eux. Cette situation comporte un risque de fragmentation au sein même du syndicalisme majoritaire, devenu sociologiquement très hétérogène.

4. Discussion et conclusions

Des clivages se sont instaurés ces dernières décennies chez les agriculteurs, dans le monde rural, se traduisant par des cercles de références, des votes différents, la montée d'un vote d'extrême droite chez certains. Ces évolutions ne sont pas terminées dans cette

période de crise sociale, économique et environnementale. La discussion entre les intervenants et les académiciens a identifié des difficultés et des leviers pour le monde agricole, formulés ici sous forme de questions. Les lieux de sociabilisation, de partage d'une culture, ont été déplacés ces dernières décennies. Des lieux de sociabilisation qui fassent sens, manquent et seraient à recréer. L'héritage de la JAC, le rôle d'un catholicisme « social », de l'imprégnation d'une culture commune de la population agricole sont terminés ; dans une certaine mesure, le mouvement des gilets jaunes a pu, ponctuellement, créer des lieux de socialisation, d'échanges entre des personnes soucieuses de reconnaissance, de parole décentralisée et locale. D'autres lieux prennent-ils le relais ? lesquels ?

Le système de « développement », au sens de conseil agricole, ne fonctionne plus, n'est plus efficace. Il était auparavant très organisé : on avait l'ingénieur performant, le référent technique. Le poids des chambres d'agriculture, des coopératives, des industries a diminué. Par ailleurs, des approches plus systémiques sont souhaitées, certaines d'ores et déjà engagées, gardant aussi des référentiels, des indicateurs, des connaissances techniques, mais requérant une vision plus holistique, de court mais aussi de moyen terme. Quels nouveaux systèmes de développement adaptés à ces nouveaux enjeux ?

La dimension territoriale, l'importance du territoire, de l'économie sociale et solidaire, les politiques d'aménagement des territoires, une parole décentralisée ne devraient-elles pas être plus présentes, plus vivantes pour développer des solidarités, des lieux d'échanges, construire de manière plus participative les territoires ?

L'importance des investissements (un tracteur, un système d'irrigation, etc.) est considérable, ce qui freine les évolutions et frustre ceux qui ne peuvent plus faire face, d'un point de vue financier comme de la formation. La

dimension climatique, sanitaire, avec des « territoires sinistrés du climat », s'y ajoute et crée un sentiment d'être dans l'impasse, de ne plus avoir de solutions. Les filières en place peuvent ne plus convenir à ces nouvelles conditions. La recherche d'alliés, de partenaires pour accompagner le changement, ne s'avère-t-elle pas plus difficile désormais, notamment dans les filières ?

La formation, l'éducation sont des facteurs clés : les mieux formés semblent les plus heureux, dépassant les peurs, se montrant aptes à raisonner des solutions à façon. La montée du climato-scepticisme, du doute, des rejets, est souvent là où l'éducation fait défaut, car perçue comme imposée. Le raisonnement, l'adoption d'une agroécologie se développant chemin faisant, adaptée à chaque exploitation, doit trouver son origine dans le cadre de l'éducation, la formation. Où en est-on de la formation sur l'agroécologie dans les établissements publics ? privés ?

Le vote RN est la manifestation d'un mécontentement et d'un mal-être du monde rural et du monde agricole, qui ne sont pas de même nature. Il est la manifestation d'une crise structurelle qui renaît souvent à l'occasion de crises conjoncturelles qu'elles soient sanitaires, économiques ou environnementales. Quelle vision pour l'agriculture et comment opérer cette transformation systémique pour une diversité d'agricultures mieux adaptées aux territoires dans lesquelles elles s'inscrivent ?

La hauteur des investissements à consentir pour les transitions écologiques, énergétiques, démographiques, pour l'adaptation des territoires et des filières, l'éducation et la formation sont les voies d'un rétablissement de la confiance. Ces dimensions pourront irriguer les réflexions et travaux au sein de l'Académie d'agriculture de France et au-delà.

Références

D'Allessandro C, Levy D, Regnier T. 2021. Une nouvelle définition du rural pour mieux rendre compte, *Insee Références, Edition Dossiers*.

Bono PH, Purseigle F. 2024a. Colères agricoles, *Esprit*, novembre, 41-50.

Bono PH, Purseigle F. 2024b. *Les agriculteurs et les européennes : un isolat électoral encore repérable, mais de plus en plus bigarré*, Note de recherche, Élections européennes 2024, vague 4 de l'enquête électorale, note 11, 13.

Bono PH, Purseigle F. 2024c. *Agriculture, quelles colères et attentes es-tu le nom ?* https://www.sciencespo.fr/cevipof/sites/science.spo.fr.cevipof/files/Les%20coleres%20agricoles_Rapport%20d'etu_de_Purseigle%20Bono_Cevipof%20AgroToulouse_oct%2024_light.pdf

Bono PH, Purseigle F, Ouahab S. 2025. Les agriculteurs et les élections européennes, un isolat électoral spécifique mais de plus en plus fragmenté, *Revue Française de Sciences Politiques*, 75-3, juillet-septembre 2025.

Bouba Olga O. 2024. <https://blogs.univ-poitiers.fr/o-bouba-olga/2024/07/02/votes-aux-legislatives-explorations-geographiques/> ; <https://blogs.univ-poitiers.fr/o-bouba-olga/2024/06/13/le-vote-bardella-un-vote-rural/>

Bouba Olga O. 2024. <https://www.lagazettedescommunes.com/803581/vote-des-villes-votedes-champs-queen-est-il-exactement/>

Bourdin S, Torre A. 2023. Geography of Contestation: A Study on the Yellow Vest Movement and the Rise of Populism in France, *Journal of Regional Science*, 63, 1, 214-235, DOI: 10.1111/jors.12620

Cagé J, Piketty T. 2023. Une histoire du conflit

politique, *Editions du seuil*, 864pp.

Coquard B. 2025.

<https://www.fondationecolo.org/publication/une-formation-politique-aura-bien-du-mal-a-proposer-une-mesure-en-faveur-du-rural-dans-son-ensemble/>

Coquard B. 2023. <https://lvsl.fr/les-obstacles-a-la-reconquete-du-vote-populaire-rural-discussion-sur-louvrage-de-cage-et-piketty/>

Fernández García T, Gutierrez-Posada D, Rubiera Morollón F, Torre A. 2025. Liberté, Égalité, Fraternité ? The role of spatial inequalities in understanding the determinants of the populist vote in the 2022 French presidential election, *Spatial Economic Analysis*, <https://www.tandfonline.com/action/showCitFormats?doi=10.1080/17421772.2025.2517698>

Gougou F, Guerra T, Persico S. 2022. Dimensionnalité de l'espace politique français et structuration des votes lors de la présidentielle de 2022. *Congrès 2022 de l'Association Française de Science Politique (AFSP)*, Jul 2022, Lille, France. <https://halshs-03720281>

Granger C, Le Gall L, Vignon S. 2021. Voter au village, <https://journals.openedition.org/etudesrurales/30539>

Hervieu B. 2025. L'Unité du Monde Agricole : La fin d'un mythe. *Études-Novembre 2025*, 4331, 55-65.

Lazar M. 2025. *Pour l'amour du peuple : Histoire du populisme en France, XIXème-XXIème siècle*. Gallimard, Paris, 320.

Mayer N. 2010. In Hervieu B, Mayer N, Muller P, Purseigle F, Rémy J (dir) *Les mondes agricoles en politique*. Avant-propos. Sciences Po les Presses, Paris.

Mayer N. 1992. Le vote des agriculteurs en 1988 : facteurs individuels, facteurs contextuels. In Hervieu B, *Les agriculteurs français aux urnes*, L'Harmattan, Paris.

Platone F, 1997. Le comportement électoral des agriculteurs sous la Ve République d'après les enquêtes par sondage, *Économie Rurale*, 237, 15 – 18

Torre A. 2024. Les habitants des communes plus pauvres que leurs voisins ont davantage tendance à voter pour le RN, *Le Monde*, 19 juillet 2024.

Citation

Chomel C, Gascuel C. 2026. Le vote « Rassemblement national » des agriculteurs et des électeurs des zones rurales : quelles analyses sociologiques pour chacun d'eux ? Quelles difficultés traduit-il ? / The “Rassemblement national” vote of farmers and rural voters: what sociological analysis? What difficulties does it reflect?, *Notes académiques de l'Académie d'agriculture de France / Academic Notes from the French Academy of Agriculture (N3AF)*, 22(1), 1, 1-11. <https://doi.org/10.58630/pubac.not.a914070>.

Rubrique

Cet article a été publié dans la rubrique « Opinions » des *Notes académiques de l'Académie d'agriculture de France*.

Reçu

22 octobre 2025

Accepté

10 juin 2026

Publié

25 août 2026

Édité par

Marie-Claude Maurel, directrice d'études, membre de l'Académie d'agriculture de France

Rapporteurs

1. Annie Collovald, professeur des universités émérite.

2. Nonna Mayer, directrice de recherche émérite CNRS



Chantal Gascuel est vice-secrétaire de l'Académie d'agriculture de France



Chantal Chomel est secrétaire perpétuelle de l'Académie d'agriculture de France.